ATELIER NATIONAL DU SENEGAL SUR LA DIFFUSION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR LA GOUVERNANCE RESPONSABLE DES REGIMES FONCIERS APPLICABLES AUX TERRES, AUX PECHES ET AUX FORETS

Bénin

Burkina Faso

Côte-d'Ivoire

Guinée-Bissau

IMPORTANCE ET ROLE DU FONCIER DANS LES PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE DE L'OUEST : INITIATIVES DE L'UEMOA ET IMPLICATIONS POUR LA BONNE GOUVERNANCE FONCIERE

Mali

Niger

Sénégal

Togo

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

Présentée par Dr Soumana DIALLO

PLAN

- Brefs rappels sur l'UEMOA
- Grandes Réformes de l'UEMOA en lien avec les questions foncières
- Enjeux et défis pour l'UEMOA
- Etude UEMOA sur la question foncière rurale face aux défis de l'intégration
- Observatoire régional sur le foncier
- Conclusion

BREFS RAPPELS SUR L'UEMOA

- 3,5 millions de Km²
- 99, 6 millions d'habitants en 2012
- 33% PIB Afrique de l'Ouest
- Population (60% < 25 ans)

BREFS RAPPELS SUR L'UEMOA (suite)

OBJECTIFS

- Le renforcement de la compétitivité économique dans un marché ouvert et un environnement juridique harmonisé
- La convergence des performances et des politiques économiques des États membres
- La création d'un marché commun avec libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée;
- La coordination des politiques sectorielles nationales et la mise en œuvre des politiques sectorielles communes;
- L'harmonisation des législations des États membres en matière économique

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

1. La Politique Agricole Commune (P.A.U) adoptée en 2001 à Dakar

- Objectif

Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

1. La politique Agricole Commune (suite)

- Axes d'intervention

  axe 1:

  adaptation des systèmes de production et amélioration de l'environnement de la production

  axe 2:

  approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et gestion des ressources partagées

  axe 3:

  Insertion de l'agriculture dans le marché régional et mondial

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

2. Le marché commun

- Objectif

- Élimination, sur les échanges entre les pays membres, des droits de douane, des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie, des taxes d'effet équivalent et de toutes autres mesures d'effet équivalent susceptibles d'affecter les dites transactions (liberté de circulation des marchandises)

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

2. Le marché commun (suite)

- Établissement d'un tarif extérieur commun (TEC)
- Mise en œuvre des *principes de liberté de circulation des personnes, d'établissement et de prestation de services ainsi que celui de liberté de mouvement des capitaux*

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

3. La Politique d'aménagement du territoire communautaire (PATC)

- Objectif

  Introduire et renforcer *entre les différentes politiques nationales et communautaires, la convergence, la cohérence et l'harmonie nécessaire pour garantir à l'Union un développement durable, soutenu et équilibré*

GRANDES RÉFORMES DE L'UEMOA EN LIEN AVEC LES QUESTIONS FONCIÈRES

- Parmi les objectifs spécifiques

  - la mise en cohérence des politiques sectorielles communes;

  - *l'utilisation, l'exploitation et la valorisation optimales de l'espace, des ressources naturelles*, des grands équipements, ainsi que des dynamiques régionales sur la base des complémentarités

ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA

- Les dispositions du Traité et certaines réformes interpellent l'Union sur les questions foncières

Des systèmes fonciers adaptés et efficaces

Quels effets escomptés ?

✓ Attractif pour les capitaux : accroissement des investissements: contribution à l'amélioration de la productivité et de la production agricole : regain d'intérêt pour les marchés fonciers donc du marché de l'Union; *(Objectifs PAU, MC)*

✓ Contribution à l'exploitation et à la valorisation de l'espace rural : promotion d'un aménagement équilibré du territoire de l'Union *(Objectifs PATC)*

POURQUOI UNE ETUDE SUR LE FONCIER RURAL ?

1. Contexte et justification

- Contexte d'initiatives multiples sur le foncier
  - Conférences CILSS (Praia 1994/ Bamako 2003)
  - Etude Banque mondiale (2004)
  - Guidelines UE (EU Guidelines, 2004)…
- Confirmation des initiatives sur l'intégration
  - ICARD/ FAO
  - LPI/ UA- CEA- BAD…
- Phénomènes émergents
  - Crise alimentaire
  - Crise de l'énergie (Utilisation des terres pour les biocarburants)
  - Ruée sur les terres Africaines (accaparement des terres)

POURQUOI UNE ETUDE SUR LE FONCIER RURAL

1. Contexte et justification (suite)

- UEMOA : accélérer l'intégration
  - compétitivité; marché commun
  - Convergence; actions communes; harmonisation…
- Interpellations foncières du processus
  - Gestion concertée des ressources naturelles transfrontières
  - Migrations et transhumance transfrontière
  - Marché commun : Politiques communes (PAU; PATC…); libre circulation; droit d'établissement

POURQUOI UNE ETUDE SUR LE FONCIER RURAL

- 1. Contexte et justification (suite)
- Démographie: Vers un doublement de la population en 2050
- Migrations: mouvements internes/ externes
- Urbanisation : population bientôt majoritairement urbaine
- Globalisation et confrontation aux marchés internationaux

POURQUOI UNE ETUDE SUR LE FONCIER RURAL

2. Objectif

- Engager une réflexion informative préliminaire
- Questionner les avantages comparatifs de l'Union;
- Qui doit mener à des analyses plus approfondies sur l'articulation du foncier et l'intégration régionale;
- Et déboucher sur des orientations / recommandations à l'UEMOA et aux Etats membres pour une action soutenue et concertée dans le domaine foncier

POURQUOI UNE ETUDE SUR LE FONCIER RURAL

- **3. Démarche**

- Etude documentaire en 2004
- Réactualisation en 2009
- Atelier régional de validation par les acteurs
- Nouvelle feuille de route

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

- Commission de l'UEMOA, organe exécutif de l'Union, se positionne comme facilitateur et accompagnateur des processus fonciers nationaux en cours au niveau de ses Etats membres;
- L'UEMOA doit en particulier œuvrer à la promotion des réformes foncières nationales compatibles avec les objectifs de l'Union (création d'un marché commun)

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

Plan d'actions retenu autour de quatre axes principaux d'intervention :

- Axe 1: Appuyer les processus nationaux de réflexion et de dialogue fonciers au niveau de chacun des Etats et faciliter la concertation et les échanges d'expérience entre eux
- Axe 2: Mise en place d'une structure de documentation, d'information, de suivi-évaluation et d'aide à la décision: l'observatoire régional du foncier en Afrique de l'Ouest (ORFAO)
- Axe 3: Appui au renforcement des capacités régionales en matière foncière.
- Axe 4 : Assistance aux Etats membres en matière de promotion et régulation des marchés fonciers.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DU FONCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Objectifs :

- Dans le contexte de l'UEMOA, l'observatoire jouera un rôle d'information, d'alerte en matière foncière et d'aide à la décision en matière d'harmonisation progressive des politiques et d'appui conseil en matière de politique foncière;

- L'observatoire devrait également contribuer à l'identification concertée de thématiques à approfondir, à la mise en place de groupes de travail et à l'organisation d'ateliers techniques périodiques

OBSERVATOIRE REGIONAL DU FONCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Objectifs (suite):

- en vue de la construction de positionnements communs sur les questions foncières stratégiques telles que celles relatives à la nouvelle ruée sur les terres ou celles relatives aux changements climatiques, au genre (accès des femmes à la propriété foncière) et aux groupes vulnérables (jeunes), etc.

- Un autre volet que prendrait en charge l'observatoire serait l'élaboration et l'expérimentation d'indicateurs communs de suivi-évaluation des politiques et législations

RESUME DES MISSIONS DE I'ORFAO

➔ une mission d'information : un volet relatif aux dynamiques et aux mutations foncières en cours ; un volet relatif aux politiques et législations foncières existantes au niveau des Etats ;

➔ une mission de suivi-évaluation : promouvoir le développement d'indicateurs communs du foncier et la mise en place de systèmes de suivi-évaluation ;

➔une mission de capitalisation : identifier les bonnes pratiques (contenu des politiques + façon dont elles sont élaborées et mises en œuvre) ;

RESUME DES MISSIONS DE l'ORFAO (suite)

➔une mission d'aide à la décision : pistes pertinentes de réponse à des problèmes communs ou cruciaux, alertes sur les dynamiques et mutations foncières, valorisation du travail de capitalisation des bonnes pratiques etc.

➔ une mission de communication

VERS LA CREATION DE L'ORFAO

- Mise en place d'un groupe régional de travail sous la coordination de la Commission de l'UEMOA(Commission de l'UEMOA , CEDEAO, ROPPA, RECAO, BILLITAL MAROBE, HUB RURAL, CILSS, ALG, personnes ressources de la région) ;
- Réalisation d'une étude de faisabilité de la création de l'ORFAO (janvier – juin 2013) : processus participatif incluant une mission circulaire dans 3 Etats Membres, 2 réunions du groupe régional de travail et un atelier régional de validation tenu à Dakar en juin 2013 ;
- Deux phases ont été définies :
  - un projet pilote ORFAO de 6 ans mis en œuvre par la Commission de l'UEMOA dans son espace
  - un ORFAO institutionnalisé dont le territoire d'observation s'étendra à l'espace CEDEAO

GOUVERNANCE DU PROJET PILOTE ORFAO

- Recrutement d'une équipe de coordination (2014)
- Un comité d'orientation multi-acteurs sera notamment chargé de définir les champs thématiques d'observation de l'ORFAO (qui peuvent être amenés à évoluer au fil du temps). Composition (16) :
  - 8 membres régionaux : Commission de l'UEMOA (présidence), APESS, RBM, ROPPA, RECAO, CEDEAO, CILSS, Hub Rural,
  - 8 membres nationaux : administrations en charge du foncier rural dans chacun des 8 Etats membres.
- Un comité scientifique sera également mis en place pour valider des données, études ou analyses produites par l'ORFAO.

CONCLUSION

- Le processus est enclenché, ce qui dénote une forte volonté politique. La 16ème Session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union tenue en juin 2012, a instruit les instances de l'UEMOA de développer une réflexion sur les questions foncières rurales et urbaines au sein de l'Union.

- Cette instruction a été renouvelée lors de la 17ème session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Dakar, en octobre 2013

CONCLUSION (suite)

- Il s'agira de poursuivre l'initiative en impliquant l'ensemble des acteurs concernés par la question du foncier rural.

- Il est également nécessaire de faire une très bonne communication autour de cette question centrale mais combien sensible pour l'intégration économique et sociale au niveau régional et nous pensons que les ateliers nationaux comme celui-ci constituent un cadre approprié pour cette action.

UEMOA

MERCI